

# La mise en nombre du réel : le politique, la gouvernance de la cité et la décision

Nicolas MEUNIER - doctorant LAMES AMU

## Résumé de la problématique

La quantification est partout, de plus en plus. Quels sont au fond les rôles de la mesure qui expliquent cette omniprésence de la « mise en nombre », et quelles en sont les conséquences ? A partir de cette question, très large, trop large, on ciblera la réflexion sur les processus de décision, et plus précisément la décision dans le monde de la finance, en y observant le rôle de la mesure des aspects politiques (i.e. non-économiques) des sociétés, de la note pays à la mesure de la gouvernance locale.

La finance internationale est un échelon et rouage essentiel de la mondialisation ; elle est emblématique de cette question du rôle de la quantification. Monde des chiffres, la finance quantifie par essence, depuis toujours. Elle mesure notamment les pays et les collectivités locales pour pouvoir aider à la prise de décision d'investissement. Cette « mise en nombre » s'est étendue, ces dernières années à la manière dont s'organise la société, au politique, sujet, pourtant longtemps évacué des préoccupations, au moins officiellement (puisque la finance repose sur un monde libéral, donc a-politique). Ainsi, et très concrètement, la finance internationale repose, en partie, sur la mesure de quelque chose qu'elle nie par ailleurs.

La thèse étudiera le rôle central (pour la décision) et exemplaire (pour la compréhension du phénomène) de cette mesure du politique dans un univers professionnel qui se revendique rationnel et technique. C'est cette « mise en nombre » qui sera le cœur de la thèse.

## Hypothèses

L'hypothèse principale de ce travail est à ce stade celle dite des « **3 niveaux de fonctions de la mise en nombre** ». On pourrait en proposer l'énoncé suivant : le nombre, en tant qu'outil de mesure d'une réalité, a un triple niveau de fonctions dans un monde complexe.

- Des fonctions primaires, que l'on pourrait résumer par « **mesure** » : simplification, modélisation et synthèse du réel, l'outil "nombre" permet une meilleure perception et rend notamment possibles les synthèses, les comparaisons, les classements,...

- Des fonctions secondaires, que l'on pourrait dire « **conventionnalisation** » : construction d'une connaissance commune, incitation aux définitions et aux classifications, et, par suite, instrument de normalisation, mais également de transformation de la réalité par la manière dont les données la décrivent,...

- Des fonctions tertiaires, que l'on propose d'appeler « **procédurales** » : lieu de négociation possible pour des discussions ou des disputes, le nombre est à la fois outil de constitution d'une dynamique commune entre les utilisateurs et aide à l'agrégation d'un groupe et au renforcement de sa cohérence, mais aussi moyen (non-dit) de partage de responsabilités par acceptation du nombre

Pour explorer cette hypothèse, vaste et générale, ce travail sera concentré sur la question de la mesure de la gouvernance des pays et des collectivités locales dans l'univers financier. Un certain nombre d'autres **hypothèses, secondaires** parce que contingentes au champ étudié, seront explorées

- HS1 : **du politique à la gouvernance**. La mesure du « politique » (de l'ambiance et des risques politiques des pays), devenue essentielle à la prise de décision dans le monde financier, s'est peu à peu identifiée à la mesure de la « gouvernance », et ce décalque se met en place au niveau infra-national

- HS2 : **capacité de création de convention du monde financier**. Cette mesure de la « gouvernance » s'est « conventionnalisée » autour d'indicateurs de la Banque mondiale, soulignant à la fois la capacité à créer de la convention des institutions multilatérales et celles des institutions financières à les diffuser et les renforcer.

## De l'origine à la mise en abyme

L'étonnement : les institutions financières demandent, de plus en plus, que soient mesurés les pays du monde sur des aspects politiques, sans réelle concertation sur ce qu'il s'agit de mesurer, alors qu'elles ont, toujours plus, besoin de convention pour décider. Conscientes qu'il s'agit d'aspects qui relèvent plutôt du domaine du « non quantifiable », mais aussi d'un sujet qui normalement est absent du monde financier, ces institutions (banques, marchés financiers, bailleurs internationaux) ont généralement résumé cet aspect à celui de la « gouvernance ».

La mise en abyme : alors que le monde de la finance semble, sans cesse plus, donner le ton au monde des affaires et au monde politique, est ce que ce résumé de la question « politique » a ses aspects « gouvernance » est le préalable (ou le signal) d'une nouvelle couche de dépolitisation ? De manière plus générale, est-ce que cette « société nombrée » qui semble être l'horizon de toute organisation humaine va réussir, volontairement ou non, à mesurer le politique qui, justement, est de plus en plus une agrégation des mises en nombre, par l'intermédiaire des décisions qui y recourent de plus en plus ?

## Terrain

La thèse observera le monde de la finance, celui de la banque moderne. Plus exactement, il s'agira de comprendre les structures de décision de la banque, en s'intéressant particulièrement à l'angle des économistes, ceux qui fournissent les mesures dont se nourrit la finance.

Ce terrain est construit en utilisant une connaissance de l'intérieur (le doctorant ayant été, pendant près de 20 ans, en charge de ces questions dans différentes institutions financières).

Des contacts sont en cours dans quatre institutions financières. A partir d'entretiens, il s'agit de reconstituer le parcours de la mise en nombre, ainsi que sa mise en scène, dans le cadre de l'hypothèse des trois niveaux de fonctions de la mise en nombre.

A partir des économistes, il est envisagé de remonter dans la chaîne de décision (responsables de risques, opérateurs financiers).